Pixel d'Argent

Notre charte du photographe

Chaque membre de notre association pratique la photo de loisir tout en cherchant à s'améliorer individuellement. Dans cet esprit, il doit accepter critiques et conseils des autres membres.

La notoriété du club bénéficiera ainsi de l'amélioration progressive de la qualité des photographies qu'il publie ou qu'il expose.

C'est l'incitation à une exigence individuelle et au respect des personnes et de l'environnement qui sont à l'origine de cette charte permettant de définir des règles que chaque membre du club Pixel d'Argent s'attache à respecter.

L'amélioration du niveau de chacun est un objectif important pour le club.

En effet, c'est la valeur ajoutée d'un club photo qui peut se concrétiser par l'entraide entre les membres ainsi que par la critique et les conseils. C'est pourquoi la charte insiste sur l'incitation à l'exigence individuelle et sur les règles à respecter entre membres. (Soutien mutuel et objectivité des critiques).

Le respect des personnes et de l'environnement doit définir également un comportement général pour les photographes de notre club.

En particulier, toute photo destinée à la publication sur un site web ou à la présentation dans un concours ou une exposition devra respecter la législation en vigueur concernant le droit à l'image. Dans la nature, nos photographes seront respectueux de l'environnement, de la flore et de la faune. Les photographes animaliers seront attentifs à ne pas déranger la faune sauvage en particulier en période de reproduction. Ils seront discrets et resteront à une distance suffisante.

Notre charte, Quelques points :

- Réfléchir et persévérer pour améliorer la qualité de ses photos.
- Présenter des images qui « parlent » d'elles-mêmes sans recours à des commentaires ou à des images associées.
- Être exigeant sur ce l'on publie et sur ce que l'on expose.
- Participer de façon constructive et bienveillante aux séances de critique photo qui permettent de faire évoluer le niveau de chacun.
- Accepter la critique de ses photos publiées.
- Recourir aux traitements numériques pour composer des photos totalement créatives.

- Respecter la législation en vigueur concernant le droit à l’image.
- Respecter l’environnement, la flore et la faune et maintenir une approche respectueuse des animaux sauvages.
- Apporter un soutien aux membres du club qui débutent ou qui recherchent un conseil. Le cas échéant les orienter vers un membre plus compétent.
- Faire preuve de tolérance envers les membres du club moins expérimentés.